

Description :

Le groupe propose un spectacle de rue de danse bretonne avec l'accompagnement d'un ensemble de musiciens.

Le spectacle se compose de 3 parties :

- 1/ Saynètes en différents espaces d'une 1ère place avec musiciens non sonorisés
- 2/ Déambulation en chant entre les 2 places avec le public
- 3/ Spectacle de danse sur la seconde place avec les musiciens sonorisés

Le groupe est constitué de 30 danseurs et de 5 musiciens :

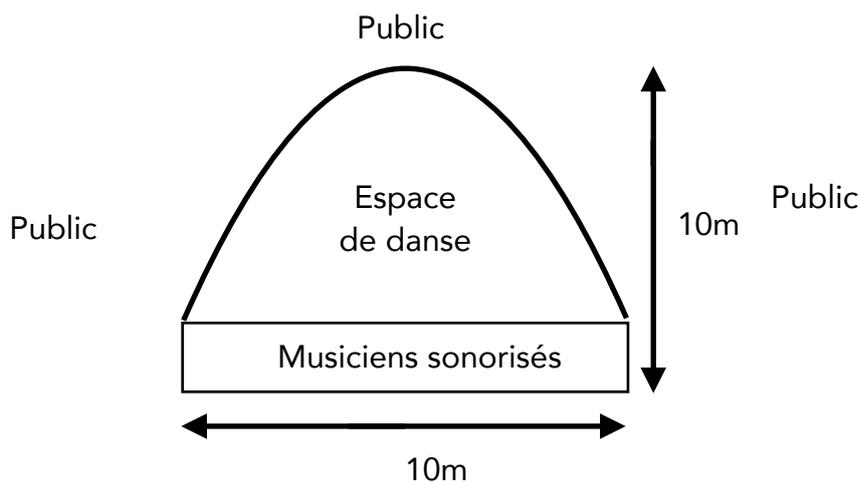
- Percussions / Piano: Ronan
- Percussions / Batterie : Reynald
- Percussions / Clavier : Samuel
- Bombarde / Contrebasse : Corentin
- Saxophone : Briec

Espaces :

La première place doit être assez grande pour accueillir 3 petites saynètes en différents points qui nécessitent chacune environ 65m² (8m x 8m). Un minimum de 300m² est donc conseillé pour que les spectateurs puissent circuler entre les différents spectacles.

La durée de la partie déambulatoire est variable selon la configuration des lieux, cependant un maximum de 500m entre les 2 places est conseillé pour que le public suive.

Sur la seconde place, une sonorisation sera disposée à un endroit stratégique permettant au public d'avoir une vision optimale sur le spectacle en s'installant à 180° autour d'un espace de 100m² (10m x 10m) qui sera l'espace de danse :



Demands :

Le spectacle de rue devant s'adapter à la configuration des lieux proposés par l'organisateur, il est nécessaire de prévoir :

- En amont de la prestation, au plus court 1 semaine avant, un repérage des lieux par le directeur artistique du groupe avec une personne de l'équipe organisatrice.
- Le jour de la prestation, au minimum 2h avant la prestation, un repérage des lieux avec l'ensemble des danseurs dirigé par le directeur artistique du groupe.

Le groupe est totalement autonome en terme de sonorisation. Pour la 3e partie du spectacle, il amène les enceintes, la table de mixages, les micros et tout ce dont il a besoin. Il est possible de fonctionner sur batterie, cependant **il est préférable d'avoir une prise de courant à l'endroit où la sonorisation sera installée.** Si l'organisateur préfère utiliser sa sonorisation, une fiche technique précise des besoins en sonorisation pourra être fournie. Merci, dans ce cas, d'en informer au plus vite le directeur artistique.

Le groupe musical installera la sonorisation et ses instruments au plus tard 2h avant la prestation afin d'effectuer tous les réglages et les balances. **Merci de prévoir une personne en charge de surveiller tout le matériel entre la fin des balances et la 3e partie du spectacle** : les musiciens devant aller se changer et jouer sans sonorisation sur la première partie du spectacle.

En cas de risque de pluie, il est conseillé de prévoir une tonnelle d'au minimum 3m x 3m pour couvrir les instruments et la sonorisation.

Le groupe est composé au total d'environ 40 personnes (danseurs, musiciens, accompagnateurs). Merci de prévoir en conséquence un espace intérieur fermé et sécurisé à proximité d'une des 2 places afin d'y déposer les affaires et de se changer. Quelques tables et au minimum 1 chaise par personne sera nécessaire dans cet espace, ainsi que de l'eau en quantité suffisante.

Contact :

Pour toute modification ou toute demande complémentaire concernant la présente fiche technique, merci de contacter : Rémy BARBOT (Directeur artistique) au 06 24 64 90 09 ou par mail : contact.lesperrieres@gmail.com